



DELIBERATION n° 2016 - 27

Budget initial 2017

Le Conseil d'administration du Parc national de la Vanoise,

Réuni le 23 novembre 2016 à Chambéry, sous la présidence de Monsieur Laurent TRESALLET, Président du Conseil d'administration, le quorum étant atteint ;

Vu l'avis positif du Bureau du Conseil d'administration émis le 20 octobre 2016,

Après en avoir délibéré,

1. Approuve dans les conditions énoncées ci-dessous :

.....²¹..... voix pour,
.....⁰..... voix contre,
.....¹..... abstentions,

le présent BI-2017, équilibré en recettes et en dépenses, selon les montants retracés ci-dessous (Tableau 2):

- Soit en dépenses (CP) : 7 637 793€
4 813 526€ en dépenses de personnel
+ 1 493 209€ en fonctionnement hors personnel et hors intervention
+ 398 800€ en crédits d'intervention
+ 932 258€ en crédits d'investissement.

- Soit en recettes : 6 722 042€
5 661 995€ de SCSP
+ 215 047€ de financements de l'Etat fléchés en investissement
+ 380 000€ de ressources propres.
+ 465 000€ d'autres financements publics fléchés

- Soit un résultat prévisionnel constatant :

1. Un solde budgétaire déficitaire à hauteur de 863 540€ (Tableau 6 - Compte de résultat) ;
2. Et une diminution du fonds de roulement pour un montant de 915 751 € (Tableau 6 - Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale):

**2. Dans le cadre du présent budget initial 2017, et conformément aux articles L5134-19-1 et suivants du code du travail, valide l'emploi ou le renouvellement de 4 CUI/CAE au Parc national de la Vanoise pour l'année 2017.
Ces emplois aidés correspondant principalement à des besoins de secrétariat de l'établissement, localisés au siège et en secteur.**

La directrice de l'établissement public du Parc national de la Vanoise est chargée de l'application de la présente délibération, qui sera publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement public du Parc national de la Vanoise et fera l'objet de toutes les mesures de publicité prévues par l'article R. 331-35 du code de l'environnement.

Adopté à Chambéry, le 23 novembre 2016

Le Président du Conseil d'administration,



Laurent TRESALLET